Mini Basket

Les Règlements



Un terrain adapté



Des équipes réduites (4 contre 4)



Un temps de jeu adapté



Un panier à bonne hauteur (2,60 m)





Des arbitres et des OTM



Du respect et du fair-play



Pas de contact



Le plaisir de jouer !

REGLEMENT DEPARTEMENTAL MINI BASKET CD 37

SAISON 2026 - 2027

Table des matières :

Préambule
Article 1 : Les pratiquants
Article 2 : Encadrement
Article 3 : Infrastructure et équipements
Article 4 : Règles du jeu

PREAMBULE

L'école de basket a pour but de faire découvrir la pratique du basket aux plus jeunes et de fédérer autour des enfants l'ensemble des membres de la « famille basket » : parents, dirigeants, entraîneurs et arbitres.

L'école de Mini BASKET est un espace d'accueil mis en place dans les clubs, qui dispose d'une organisation administrative, sportive et pédagogique.

Elle met à disposition des enfants pratiquants des équipements aménagés et adaptés, et propose des activités en adéquation avec le niveau de pratique de chacun.

Les équipes de l'école de Mini basket participent aux activités(rencontres, plateaux, championnats, fête nationale de Mini basket) organisées par le Comité 37 ou la ligue du centre.

Le présent règlement est destiné à présenter aux structures affiliées de la Fédération Française de Basket Ball, les règles officielles de la pratique du Mini basket. Il a été élaboré après plusieurs années de concertation et d'échanges avec les acteurs du Mini basket sur les territoires.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des clubs du département 37. Il a pour objectif d'unifier la pratique du Mini basket dans le département.

ARTICLE 1 : LES PRATIQUANTS

Le mini basket peut être pratiqué par toute personne âgée de 6 à 11 ans

	U7	U8-U9	U10-U11
Titre de participation	Socle de licence avec extension Compétition		
Effectif maximum	sans limite	sans limite	10 licenciés (sauf si manque d'éffectif)
Jeu en nombre réduit	libre	3x3 ou 4x4	4x4

Article 2 : ENCADREMENT

Les encadrants, entraîneurs de l'équipe pour les plateaux et/ou les rencontres **doivent être majeurs et licenciés auprès de la Fédération Française de Basket Ball.** Il en est de même pour les accompagnateurs qui souhaiteraient exercer une fonction officielle.

Il est **conseillé et souhaitable** que l'entraineur de l'équipe ait suivi ou accepte de suivre une formation (qualifiante ou non) pour encadrer les mini basketteurs.

Article 3 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

	U7	U8-U9	U10-U11
Hauteur de l'anneau	inf ou egal à 2,60 m	2,60 m	2,60 m
Taille du terrain	Terrain adapté	Terrain dans la largeur	Terrain normal
Type de ballon	inf ou égal à T5	T5	T5
Ligne des lancers francs	Aucune	A adapter au capacité de l'enfant	
Le score	Pas de score affiché	Pas de score affiché	Remise à zéro du tableau à chaque 1/4 temps **Décompte par période** période gagnée=3 pts égalité=2 pt Période perdue = 1pts En cas **d'égalité** au décompte des périodes c'est l'équipe qui a marqué le plus de points qui gagne la rencontre. En cas d'égalité au décompte des périodes et du score prévoir autant de prolongations de 2mn que nécessaire
Feuille de marque	listing de pointage Pas de feuille	listing de pointage Pas de feuille	Emarque mini basket obligatoire tenue sous la responsabilité par au moins un majeur Licencié FFBB (Août 2026)

Article 4 : REGLES DU JEU

	U7	U8-U9	U10-U11
Défense	Individuelle	Individuelle	Individuelle
Tir à 3 points	Non	Non	Non
3 secondes offensives	Non	Non	Oui avec Tolérance pour les équipes débutantes.
5 secondes	Non	Non	Oui avec Tolérance pour les équipes débutantes.
Retour en zone	Non	Non	Oui avec Tolérance pour les équipes débutantes.
Entre deux	Aucun	Alternance	
Ballon tenu	Non	Non	Non
Remise en jeu	Aucune	Aucune	Aucune
Fautes	Aucune	Aucune	Fautes individuelles à comptabiliser
Temps de jeu	Equitable	Equitable	Obligation que chaque enfant joue **au moins deux** 1/4 temps par rencontre. Changement possible à partir de la 4éme période. (Août 2026) **Pour les confirmés après Janvier : temps de jeu libre à l'initiative de l'entraineur.**
Durée de la rencontre	Format plateau avec rotation selon l'organisation	Format plateau x période de 4 à 6 m (non décompté)	6 périodes de 4 minutes décomptées (Août 2026)
Temps de repos	selon organisation	1 minute entre chaque période mi-temps de 5 minutes entre les 3ème et 4ème période (Août 2026)	
Temps mort	Non	Non	1 temps morts par période
Echauffement	Ateliers	Echauffement en commun	Echauffement normal
Composition équipes	Libre	3 à 6 joueurs Garçons - Filles - Mixte	4 à 10 joueurs Garçons - Filles - Mixité autorisée si manque effectifs après accord du Pôle Jeunesse
Gestion des rencontres	Un délégué club obligatoire et licencié FFBB (Août 2026) Arbitrage Club , Bienveillant et formateur. Concertation avant les rencontres et /ou à la mi temps entre les arbitres et les entraineurs pour aménager les régles à appliquer - ajuster les oppositions Impliqué les U9 et U11 dans la tenue des tables de marques **JAP** : (Je joue- J'arbitre - Je participe)		

LA SORTIE :	Le terrain est délimité par des lignes Il y a sortie : Lorsque le ballon touche la ligne ou le sol au-delà de la ligne. Lorsqu'un joueur contrôlant le ballon touche la ligne ou le sol au-delà de la ligne Remise en jeu, rapide en zone arriére - Remise en jeu remise par l'arbitre, en zone avant.
LE MARCHER :	**JOUEURS :** Quand je reçois le ballon en mouvement : j'ai le droit de poser mes 2 pieds au sol pour le Contrôler, tirer, passer ou m'arrêter. Quand je suis arrêté, le 1er pied posé au sol pour mon arrêt doit rester au sol. C'est mon pied De pivot. L'autre pied est libre de bouger. Pour tirer au panier, je peux décoller mon pied de pivot. ATTENTION : pour partir, je dois dribbler avant de décoller mon pied de pivot. **ARBITRE :** Dis »MARCHER » et fais le geste Dis la couleur de l'équipe qui aura le ballon et montre la direction du jeu. Remise en jeu à la touche la plus proche. Ex : « Marcher, ballon aux bleus »
LE DRIBBLE :	**JOUEURS :** Je ne peux pas porter le ballon en dribblant, ni porter le ballon à deux mains. Si j'arrête de dribbler, je ne peux pas repartir en dribble. Je dois faire une passe ou un tir. **ARBITRE :** Dis »REPRISE DE DRIBBLE» et fais le geste Dis la couleur de l'équipe qui aura le ballon et montre la direction du jeu. Remise en jeu à la touche la plus proche. Ex : « Reprise de dribble ! ballon aux bleus »

LES CONTACTS :	**JOUEURS :**
	Quand j'attaque ou je défends, je n'ai pas le droit de tenir, pousser, bousculer mes adversaires. J'ai le droit pour défendre de me déplacer face à lui et de le gêner. Un contact avec mon torse Est autorisé à condition de pas le faire en avançant vers lui. Je ne peux pas créer de contact avec mes bras, mes épaules, mes hanches ou mes jambes. Quand j'attaque, je ne peux pas heurter mon adversaire au torse ni étendre mes bras pour le Tenir à distance.
	ARBITRE :
	Dit »FAUTE AU NUMERO ….» et le répète à la table en faisant le geste Si le joueur shootait, l'arbitre lui accorde des lancers-francs ou son panier marqué plus un lancer en bonus. Sinon l'arbitre annonce la couleur de l'équipe qui aura le ballon, montre la direction du jeu. Remise en jeu à la touche la plus proche. Ex : « Faute au numéro 8 bleu 2 lancers ou remise en touche »

L'ENFANT AU CŒUR DE NOS PREOCUPATIONS
LE JEU AVANT L'ENJEU
AU MINI BASKET J'APPRENDS A TOUS FAIRE
"JE JOUE - J'ARBITRE - JE PARTICIPE

Mise à jour: le 31 Août 2026